



# VIVRE À ROYBON



## LE DÉMÉNAGEMENT DE LA PHARMACIE

Fabien MIRAMOND vous accueille  
désormais Place Jean PERRAUD

4



## UN LOCAL MIS À DISPOSITION DES JEUNES DU VILLAGE

Une expérience d'autonomie  
et l'accès à un lieu de vie

6



## NOUVEAU POINT D'ÉTAPE SUR LE CHANTIER DE LA GRANDE RUE

Les halles, la statue, la voirie :  
un point complet de situation

14



## LA BIBLIOTHÈQUE, UN LIEU CONVIVAL OUVERT À TOUS

Notre nouvelle bibliothécaire  
a plein de projets à vous faire  
partager

21

# S O M M A I R E



- 3 | LA VIE DE LA COMMUNE**
- ▶ 1er tournoi multisports sur le nouveau terrain
  - ▶ GROUPAMA, pour mieux vous servir
  - ▶ La pharmacie Miramond vous accueille Place Jean PERRAUD
  - ▶ Tous mobilisés pour préserver la mémoire visuelle de Roybon
  - ▶ Mise en sécurité du pont de Peyrinard
  - ▶ Information du Dauphiné Libéré
  - ▶ Un local pour des jeunes du village
  - ▶ Les nouvelles de la résidence René Marion
  - ▶ 11 décembre, jour de fête à Roybon
  - ▶ Ça bouge à l'école de Roybon !
- 11 | CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON**
- 12 | LE DOSSIER**
- ▶ Recensement : Roybonnais, combien êtes-vous ? Qui êtes-vous ?
  - ▶ Roybon en quelques chiffres
- 14 | LA GRANDE RUE • LE CHANTIER**
- ▶ Nouveau point d'étape sur le chantier de la Grande Rue
- 16 | ENTRETIEN AVEC SERGE PERRAUD**
- 18 | LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- ▶ USCJR – Section Roller
  - ▶ Formafoot Bièvre-Valloire
  - ▶ Le Sou des Ecoles de Roybon démarre une nouvelle année
  - ▶ Le Club des anciens de la Haute-Galaure
- 20 | EXPRESSION DES ÉLUS**
- 21 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- ▶ La bibliothèque, un lieu convivial ouvert à tous !
  - ▶ Des ateliers "de loisirs créatifs" pour les enfants de 6 à 10 ans
- 22 | ANNONCES ET INFOS UTILES**
- ▶ Voter par procuration en 2022
  - ▶ Deux accidents évités de justesse sur le camp militaire de Chambaran
  - ▶ Urbanisme : à savoir pour vos démarches
  - ▶ Les horaires d'ouverture de la mairie durant les fêtes
- 24 | CÉRÉMONIE DES VŒUX**

*Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,*

*Les fêtes de fin d'année sont toujours un moment particulier. Il y a une dimension féérique, quelles que soient les convictions de chacun. Pour beaucoup, le fait de se retrouver en famille apporte une très grande joie. Raison de plus pour penser aux autres et à ceux qui ont moins. Oublions un peu les esprits grincheux : le Téléthon 2021 a retrouvé un montant de promesses de dons similaire à celui d'avant la pandémie. Même dans les moments difficiles nos concitoyens savent se montrer généreux et je sais que les roybonnais ne manquent pas à l'appel en la matière. Ici aussi nous avons le sens de la solidarité.*

*C'est sous ce signe là que je souhaite placer la nouvelle année qui s'annonce et c'est le message que j'essaierai de faire passer lors de notre cérémonie des vœux qui se tiendra le 16 janvier à la salle des fêtes.*

*La solidarité c'est aussi une forme de responsabilité. Chaque citoyen français devra en faire preuve au printemps prochain. Avec l'élection présidentielle, les 10 et 24 avril, puis les élections législatives les 12 et 19 juin, c'est la destinée de notre pays, et donc l'avenir de tous, qui est en jeu. Nous avons tous le devoir de regarder avec attention ce que chacun des candidats proposera pour émettre un vote éclairé en fonction de l'idée que nous nous faisons des valeurs de notre pays et de l'avenir que nous voulons pour nous-mêmes et nos enfants. N'oublions jamais que nous formons une communauté de destin.*

*A notre échelle, 2022 sera marquée par la concrétisation et la poursuite de nombreux projets sur notre commune : livraison de deux nouveaux logements, inauguration de la nouvelle Place St Romme et poursuite du chantier de la Grande Rue, livraison du lieu culturel dans l'ancien collège... Roybon avance, prenez-y votre part. Malgré les contraintes sanitaires nous avons réussi à maintenir quelques ateliers citoyens qui ont d'ailleurs accouché de plusieurs beaux projets. Si la situation le permet nous allons accentuer les possibilités d'implication de tous dans les choix importants pour l'avenir de Roybon.*

*A mes yeux, Noël a toujours été une forme d'espérance, alors à vous tous, mes pensées amicales et mon espoir pour une vie meilleure.*

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :  
Benoit COMTE - Alain VANNUCCHI

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34  
Imprimé en mairie.

Votre Maire  
Serge PERRAUD

# LA VIE DE LA COMMUNE

## 1er tournoi multisports sur le nouveau terrain

Le 23 octobre dernier la municipalité organisait le 1er tournoi multisports sur le tout nouveau terrain. Ce fut une matinée bien sympathique ! Plusieurs élus et notamment Romain PERRIOLAT, Emmanuel BARLETIER, Tristan WALCKE et Jean-Claude BETEMPS n'ont pas hésité à se confronter à la jeune génération.

Concrètement, trois épreuves de foot, de hand-ball et de basket ont opposé les équipes de cinq joueurs pour neuf matchs au total.

Au-delà de l'évènement, ce fut l'occasion de confirmer tout l'intérêt de ce nouvel équipement et d'échanger avec les jeunes présents sur leurs envies d'animation dans la commune. D'autres projets sont déjà à l'étude.



## GROUPAMA, pour mieux vous servir

Groupama vous informe qu'en raison des travaux sur la voirie devant votre agence de Roybon nous vous accueillons à l'aide de notre concept innovant d'agence mobile « Groupama Car » à compter du Mardi 30 novembre, et ce pendant la durée des travaux aux jours et horaires suivants sur la place Jean Perraud :



**LES MARDIS MATIN** de 9H30 à 12H30 sans RDV

Sur RDV les après-midi

**LES VENDREDIS MATIN** de 9H30 à 12H30 sans RDV

Sur RDV les après-midi

**LES SAMEDIS MATIN** de 9H30 à 12H30 sans RDV

Toujours soucieux de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous faciliter l'accès à votre agence nous espérons vous retrouver nombreux à notre nouvelle adresse. Pour toute information complémentaire merci de contacter notre conseiller Groupama Clément VIRGONE au

☎ 06 73 67 99 74 ou par ✉ [cvirgone@groupama-ra.fr](mailto:cvirgone@groupama-ra.fr)



## La pharmacie Miramond vous accueille Place Jean PERRAUD

C'est depuis le 15 novembre que la pharmacie MIRAMOND est installée sur la Place Jean PERRAUD. Elle se trouve donc à proximité du cabinet du Dr PRIEUR qui est installé depuis le mois de février sur la Place du maquis de Chambaran. L'accueil du patient étant au cœur du métier on sent bien que tout a été pensé sous cet angle. L'accès est bien évidemment plus aisé que dans la Grande Rue. Il en est de même pour le stationnement avec les emplacements qui se trouvent à proximité immédiate. L'espace de vente est lumineux et deux fois plus important que dans les précédents locaux.

S'agissant des services vous y retrouverez la vente des produits, le conseil en santé mais aussi le conseil en nutrition et la parapharmacie. A tout cela s'ajoute l'orthopédie puisque Fabien MIRAMOND est également diplômé dans cette spécialité.

**Précision utile, il est désormais possible de prendre rendez-vous pour sa 3ème dose de vaccin pour maintenir sa protection contre la COVID-19.**



Fabien MIRAMOND vous accueille et vous conseille.



Située sur la place Jean PERRAUD, il est très facile de se garer à proximité de la pharmacie.



L'espace de vente de 70 m2 permet d'accueillir la clientèle dans d'excellentes conditions.



### HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h  
le samedi : de 8h30 à 12h

☎ 04 76 36 22 46

Transmettre son ordonnance, commander ses produits, prendre rendez-vous pour le retrait à l'officine, tout cela est d'une grande simplicité sur le site :

🌐 [www.pharmacie-roybon-miramond.fr](http://www.pharmacie-roybon-miramond.fr)

Consultez nos produits et réservez-les avant de les retirer dans notre pharmacie

PHARMACIE MIRAMOND

VOTRE PHARMACIE FAIT PARTIE DE

Le meilleur pour votre santé

📍 Cliquez ici pour consulter les informations de pharmacie à proximité de Roybon

NOS PRODUITS À LA UNE

Produit à la une

Produit à la une

Produit à la une

📍 Cliquez sur l'adresse

📍 L'ORDONNANCE

PHARMACIE MIRAMOND  
15 PLACE DE LA VIEILLE  
33610 ROYBON, FRANCE

📞 ATTACHEZ LE NUMÉRO DE VOTRE ORDONNANCE  
📞 ATTACHEZ LE NUMÉRO DE L'IA

📍 Cliquez pour ouvrir la pharmacie

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

Jour	08:30 - 12:00	14:30 - 19:00
Lundi	08:30 - 12:00	14:30 - 19:00
Mardi	08:30 - 12:00	14:30 - 19:00
Mercredi	08:30 - 12:00	14:30 - 19:00
Jeudi	08:30 - 12:00	14:30 - 19:00
Vendredi	08:30 - 12:00	14:30 - 19:00

### Calendrier 2022 des gardes assurées par la pharmacie MIRAMOND :

- ▶ du vendredi 14/01 au jeudi 20/01
- ▶ du vendredi 20/05 au jeudi 26/05
- ▶ du vendredi 22/07 au jeudi 28/07
- ▶ du vendredi 14/10 au jeudi 20/10

## Tous mobilisés pour préserver la mémoire visuelle de Roybon

Dans un précédent numéro du journal municipal nous lançons un appel pour préserver la mémoire visuelle de la commune. Celui-ci a d'ores et déjà suscité certains dons de photos et de cartes postales. Il nous apparaît néanmoins important de le renouveler aujourd'hui afin que le plus grand nombre puisse y contribuer.

Nous recherchons des photos ou des cartes postales de paysages, du patrimoine et de la vie du village. Ex : fêtes, vogues, événements, patrimoine bâti, vie quotidienne etc. Les photos seront numérisées et l'original rendu au propriétaire.

Nous sommes certains que vous serez nombreux à vouloir faire revivre notre village en photos et d'avance merci à vous tous.

Pour participer à cette opération, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque:

✉ [bibliotheque-roybon@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-roybon@wanadoo.fr)

☎ 04 76 36 52 04



## Mise en sécurité du pont de Peyrinard

La mise en sécurité du pont de Peyrinard, situé au début de la montée du Charlet, était inscrite au budget de la commune. L'entreprise Tournier Métal est donc intervenue début novembre pour installer deux barrières de près de 9 mètres de long. Ces barrières sont agrémentées d'un cheminement en tôle larmée pour la circulation des piétons de part et d'autre de la voirie. Ce chantier, suivi de près par Bernard BRESSOT, représente un coût de l'ordre de 10 000 € HT. Il était attendu par les habitants du secteur, les agriculteurs et toutes celles et ceux qui empruntent ce passage pour rejoindre la route de Royandière.



## Information du Dauphiné Libéré

**Le Dauphiné Libéré développe sa présence dans la commune. En plus de notre correspondant Gabriel Bret, qui est dorénavant en charge des questions d'histoire et de patrimoine plus particulièrement, Benoit Comte est votre nouvel interlocuteur à Roybon. N'hésitez pas à le solliciter.**



### Qui est Benoit COMTE ?

Je suis un annécien d'adoption où j'ai grandi et vécu jusqu'à 55 ans. Ma famille est du Loiret où je suis né. Peut-être le mélange de mes souvenirs d'enfance en Sologne et du Lac d'Annecy nous ont amenés à Roybon, avec mon épouse, il y a trois ans !

Etudes doctorales de sociologie à Lyon2, DESS de Sociologie appliquée au développement local, DEUG Littératures, DEFA ... après une période dédiée à l'enseignement supérieur public et privé, j'ai consacré l'essentiel de mon activité professionnelle dans l'accompagnement de projets et de parcours de vies « compliquées » dans le monde de la jeunesse. Dans les environs immédiats et jusqu'à Bourgoin-Jallieu pour le compte de l'aide-sociale à l'enfance du Département de l'Isère, sur des missions déléguées par les Juges pour Enfants, et auprès du Ministère de la Justice à la Prison pour mineurs du Rhône à Décines-Meyzieu.

Retraité actif j'ai maintenu une partie de mon activité professionnelle et consacre l'autre partie en qualité de correspondant local du Dauphiné Libéré pour la commune de Roybon. Que vous soyez membres d'une association, éleveur et/ou agriculteur, particulier, artistes, entrepreneurs, sportifs ... hommes, femmes, enfants ... n'hésitez pas à me contacter. Roybon est riche de talents et de volontés et cela mérite des articles de presse ! Dans la mesure du possible, je les ferai toujours avec soin et plaisir.

Benoit COMTE ☎ 06 24 03 82 09

✉ benoit.offprod@gmail.com

## Un local pour des jeunes du village

A l'occasion du 1er tournoi multisports organisé sur le nouveau terrain les élus présents ont eu l'occasion de rencontrer plusieurs jeunes du village. Au cours des échanges ces derniers ont fait part de leur souhait de disposer d'un lieu où se retrouver. Au fil des échanges, les élus et en particulier Emmanuel BARLETIER, Adjoint au Maire, qui a piloté ce projet, ont proposé la mise à disposition du chalet situé à proximité du stade.

Afin de formaliser ce prêt, une convention a été rédigée et signée par le Maire et plusieurs jeunes, dont Camille VIL-LON, Nathanael SCARFO, Alexandre GERMAIN, Adrien COMBE et Milhane ROTHY. Elle permet de régler les engagements des parties. Elle vise en particulier à responsabiliser les jeunes sur l'entretien du local et l'engagement de veiller à la tranquillité du voisinage.

Le Maire s'est réjoui de cette démarche qui permet d'offrir un lieu de vie à ce groupe de jeunes et constitue un premier

engagement citoyen. Les jeunes présents se sont en effet engagés à apporter une aide ponctuelle à la commune pour l'organisation de certains événements. Cette première initiative pourrait être suivie d'autres au fil du temps.



*Une convention a été solennellement signée par le Maire et les jeunes présents. En présence des élus Emmanuel BARLETIER, Elisabeth ROUX et Anne-Marie JACQUET.*

## Les nouvelles de la résidence René Marion

La Résidence René Marion a pris ses nouveaux quartiers, l'écrin est moderne et nos valeurs restent les mêmes.

Malgré les tumultes actuels, nous privilégions l'humain en cultivant quiétude et harmonie, afin d'offrir une place de choix à la créativité, la convivialité et à l'activité.

Le personnel se mobilise au quotidien pour apporter les soins nécessaires à chacun de nos résidents, pour leur offrir le bien-être et l'attention qu'ils méritent.

Mais surtout, tous les résidents sont considérés comme des individus dont l'humanité est digne du plus profond respect.

Nous croyons que l'individu s'enrichit du collectif, que l'action et l'interaction sont de puissantes sources d'énergie.

### L'association « Pour des sourires »

Créée en 2013 à l'initiative des résidents de l'EHPAD René Marion, de bénévoles et de professionnels, cette association a pour but premier « d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées, par le plaisir et l'ouverture des portes de l'EHPAD ». **Nous avons eu le plaisir de vous rencontrer le onze décembre lors du marché de Noël de Roybon, à notre stand expo/vente afin de vous proposer des idées de cadeaux ...La création n'a pas d'âge !**



## 11 décembre, jour de fête à Roybon

Oui ce 11 décembre aura vraiment été un jour de fête à Roybon, marqué par trois événements importants. Dès le matin, ce fut l'inauguration du terrain multisports en présence de jeunes roybonnais qui profitent de cet équipement depuis sa mise en service courant août. Emmanuel BARLETIER, Adjoint au Maire, qui a porté ce projet, a eu ainsi l'occasion de remercier les financeurs qui ont participé au financement de l'équipement aux côtés de la commune : l'Etat, l'Agence Nationale du Sport et la Région Auvergne Rhône-Alpes, dont le vice-président, Yannick NEUDER, qui aurait souhaité être présent, était excusé en raison d'impératifs de dernière minute.

A peine cette inauguration achevée, les élus accueillirent nos anciens à la salle des fêtes pour le repas qui leur était offert. Bien sûr toutes les précautions avaient été prises pour ce repas de fête (passe sanitaire, tests pour tous ceux qui assuraient le service, distance entre les convives). Un grand moment de convivialité, notamment grâce aux jeunes qui ont assuré le service du repas.

Nous avons même eu droit à la visite du Père Noël arrivé par les airs avec ses lutins. Un Père Noël qui s'est d'ailleurs rendu disponible pour une méga séance de photos (plus de 100 photos imprimées) pour tous les enfants qui le souhaitaient.



*L'inauguration du terrain multisports est l'occasion de rappeler qu'il est en libre accès.*



*Avec le Père Noël, la magie opère toujours.*



*Le bonheur de nos anciens faisait plaisir à voir.*



*Un service du repas impeccable grâce à un groupe de jeunes vraiment sympathiques.*

# LA VIE DE LA COMMUNE



Les sapins de Noël sont une magnifique réalisation des enfants de l'école.

Plus tard dans la journée, c'est une foule importante qui participait au marché de Noël situé Place Jean PERRAUD et organisé par « Roybon en fêtes ». Un marché avec une quinzaine d'exposants, un food-truck, une possibilité de balade en poneys. Le marché était décoré grâce, d'une part aux roybonnais qui se sont investis dans l'atelier citoyen au cours duquel ces décorations ont été réalisées, et d'autre part aux enfants de l'école qui ont dessiné les magnifiques sapins de Noël qui ornent la place.



Une foule impressionnante qui témoigne du succès de cette initiative.

**Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée magnifique. Ils témoignent que nous sommes nombreux à vouloir faire de Roybon un village où la convivialité et la joie de vivre sont un peu notre marque de fabrique.**



Des superbes décorations pour le marché de Noël.



Les ateliers citoyens mis en place par la municipalité ont permis de faire émerger une belle idée. En effet, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de bénévoles qui se sont mobilisés plusieurs soirées pour réaliser des chalets et de nombreuses décorations qui agrémentent la Place Jean PERRAUD. Un grand merci à tous pour votre implication dans la vie du village.

## Ça bouge à l'école de Roybon !

Avec la crise sanitaire il a fallu mettre le masque, l'enlever puis le remettre, adapter les protocoles sanitaires, réapprendre à se laver les mains très régulièrement, etc...

Mais durant cette période l'école poursuit ses activités et sa vie quotidienne grâce à l'engagement de tous et notamment les enseignants, les parents d'élèves et le personnel communal dont il faut saluer l'engagement.

Ainsi, les petits-déjeuners servis les mardis pour les plus jeunes et les jeudis pour les grands se déroulent toujours aussi bien et pour le plaisir de tous.

Le 19 octobre dernier tous les écoliers se sont retrouvés au stade pour le coursethon. Réunir une centaine d'élèves de la maternelle au CM2 provoque une belle ambiance et de fait, l'animation était au rendez-vous ! Au-delà du caractère sportif - mais non compétitif - de l'évènement, ce fut l'occasion d'un moment de rencontre et d'échanges, notamment grâce à la présence de nombreux parents dont certains bénévoles du sou des écoles qui se sont chargés d'organiser un goûter.

Enfin, le projet de classe numérique, porté par la municipalité avec le concours financier de l'Etat, a enfin abouti avec l'installation du Tableau Blanc Interactif (TBI) et la mise à disposition de tablettes fin novembre dans la classe de CM1/CM2. La commune a également acquis dix ordinateurs soit trois par classe du primaire et un pour la Direction.



*Les petits déjeuners : un plaisir partagé.*



*Le nouveau tableau numérique est arrivé !*



*Le coursethon : un grand moment de sport et de détente.*

# ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon



**1** 6 Octobre : Visite de Roybon, Brangues et Vertrieu avec le CAUE pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de fleurissement. Une visite sous la houlette d'Agnès MARTIN, dont c'est l'une des missions. **2** 11 Novembre : une foule recueillie pour la cérémonie du 11 novembre. Un grand merci aux enfants présents qui reprendront le flambeau du devoir de mémoire. **3** 17 Novembre : A l'occasion du Congrès des Maires de France, Serge PERRAUD était invité à l'Elysée. Une occasion unique pour remettre en main propre une invitation au Président de la République pour l'inauguration de la Place St Romme et fêter le retour de la statue de la Liberté fin mars-début avril prochain. Qui sait ? **4** 24 Novembre de la FNACA pour débattre de l'avenir du comité local. **5** 28 Novembre et 10 Décembre : gros épisode neigeux. Beaucoup de travail en conséquence pour les particuliers, élus et agents de la commune. Mais quels paysages ! **6** 4 décembre : repas organisé par le club de la Haute-Galaure.

## Recensement : Roybonnais, combien êtes-vous ? Qui êtes-vous ?

La campagne nationale de recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022 et concernera Roybon dont le dernier recensement exhaustif remonte à 2016.

Conduite par l'INSEE avec le soutien des communes, cette campagne de recensement est utile à l'État, aux communes et aux entreprises publiques et privées pour définir leurs actions, leurs investissements et renforcer leur présence dans tel ou tel territoire.

C'est aussi grâce aux données collectées dans le cadre du recensement que l'État détermine les dotations financières à verser à chaque commune.

**Vous recevrez la visite d'un agent recenseur à partir du 20 janvier 2022 qui vous expliquera comment réaliser votre recensement. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.**

Vous pourrez le faire soit au moyen d'un formulaire papier soit au moyen d'une démarche en ligne. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présenteront chez les per-

sonnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Nous vous rappelons que vos données ne seront pas exploitées à des fins commerciales. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



## Roybon en quelques chiffres

Les données qui vous sont présentées ici sont issues de l'INSEE. Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans (le recensement aurait dû se tenir l'an dernier mais avait été reporté en raison de la crise sanitaire).

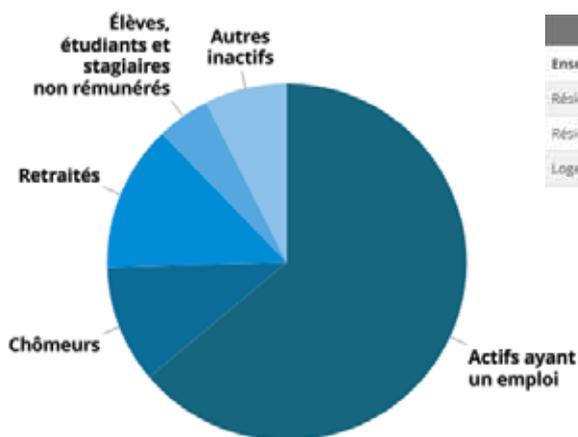
Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	50	67	61
Taux de chômage en %	9,9	12,6	14,4
Taux de chômage des hommes en %	8,9	11,1	14,3
Taux de chômage des femmes en %	13,7	14,4	14,5
Part des femmes parmi les chômeurs en %	61,2	52,3	47,4

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 299	100,0	1 328	100,0	1 150	100,0
0 à 14 ans	206	15,8	225	17,0	157	13,7
15 à 29 ans	149	11,4	150	11,3	113	10,0
30 à 44 ans	250	19,3	219	16,5	154	13,4
45 à 59 ans	250	19,2	254	19,1	215	18,7
60 à 74 ans	213	16,4	233	17,5	251	21,8
75 ans ou plus	231	17,8	247	18,6	258	22,4

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018



Évolution du nombre de logements par catégorie en historiques depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Ensemble	445	467	504	552	552	619	660	671
Résidences principales	360	348	369	408	415	485	491	468
Résidences secondaires et logements occasionnels	55	54	80	97	90	83	72	63
Logements vacants	30	65	55	47	47	52	97	140



**À quoi sert le recensement ?**

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent

- Pour l'état** (République Française) : Définir les politiques publiques nationales
- Pour les communes** : Établir la contribution de l'état au budget des communes ; Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation au conseil municipal ; Définir le nombre d'élus
- Pour les entreprises et les associations** : Ouvrir de nouveaux commerces ; logements ; Construire des nouveaux.

Pour l'ensemble de la population

### Nouveau point d'étape sur le chantier de la Grande Rue

Le chantier de la Grande Rue se poursuit malgré les aléas climatiques de ces dernières semaines. La statue de la Liberté est partie le 6 octobre dernier pour sa restauration dans les ateliers GLENAT. Les roybonnais présents sur place ont pu assister à cet exercice un peu périlleux mais qui fut mené de main de maître. Son retour est attendu pour le printemps, une fois la Place St Romme réhabilitée.



**6 octobre 2021** Déménagement de la statue

La restauration de la façade est achevée mais elle fera l'objet d'une petite reprise sur certains aspects qui ne sont pas satisfaisants. Nous avons réalisé le 29 novembre des tests pour sa mise en lumière. Le rendu est de grande qualité.

Le chantier de réhabilitation de l'intérieur de la halle a débuté à son tour.



**29 novembre 2021** - Tests éclairage façade



# LA GRANDE RUE

## Le chantier

S'agissant des réseaux humides, il reste à réaliser des travaux d'eau potable sur l'Avenue Luzy Pellissac et quelques travaux de branchements sur la Grande Rue.

S'agissant des réseaux secs, les nouveaux câblages sont mis en place et les raccordements définitifs devraient être installés entre le 24 janvier et le 4 février entre le distributeur de billets et la rue de l'Eglise. Les particuliers seront impactés au moment du branchement, c'est-à-dire les uns après les autres et durant une ½ heure environ. Le distributeur automatique de billets devrait d'ailleurs subir une coupure électrique le 27 janvier. Le garage situé à proximité sera prochainement détruit afin de créer une placette à proximité du distributeur de billets.

Le poste de transformation qui alimente les habitations situées à proximité du carrefour route de Murinais/ Grande Rue/ Avenue Luzy Pellissac sera coupé 26 janvier matin et les habitations ne seront donc plus alimentées entre 9h et 11h30. Sur ce secteur la reprise des branchements individuels est planifiée entre le 17 et le 21 janvier.

Le chantier de la Place St Romme a connu des complications avec la nécessité de combler la cave qui avançait profondément sous la Place. Les nouveaux murets qui enserrant la Place sont en cours de réalisation. Tous les nouveaux réseaux de la fontaine sont en cours de réalisa-

tion et les éléments du bassin sont en train d'être remis en place. La pose des galets débutera en janvier en fonction des aléas climatiques. A ce stade nous gardons l'objectif de livraison de la place au 15 mars.



**Nous avons parfaitement conscience des difficultés que provoque le chantier pour les commerces situés à proximité. Le Maire a pris un arrêté pour limiter le stationnement à 15 mn sur les trois places de stationnement de la Grande Rue qui précèdent la rue de l'Eglise. Cette mesure vise à permettre une rotation au bénéfice des commerces avoisinants.**

**Nous appelons tous les roybonnais à faire preuve de solidarité avec nos commerçants en privilégiant autant que possible les achats locaux. Nos commerçants contribuent à la vie du centre-bourg. Aidons-les !**



rendez-vous que plusieurs dossiers importants ont été fortement soutenus par l'Etat à travers plusieurs dotations. La rénovation de la Place St Romme, la requalification de la Grande Rue, la création d'un lieu culturel dans l'ancien collège et la création de deux logements dans les anciennes écoles bénéficient d'une dotation exceptionnelle.

Ces aides viennent s'ajouter au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département. Sur tous ces dossiers les collectivités et l'Etat ont joué le jeu vis-à-vis de Roybon.

Quant à la problématique de l'assainissement, Bièvre Isère Communauté a pris le problème à bras le corps et a inscrit à son budget la réalisation d'études qui pourraient permettre un ordre de service pour les travaux sur le lagunage à la fin de l'année prochaine. ”



**VOUS ÊTES RETOURNÉ À L'ELYSÉE LE MOIS DERNIER À L'OCCASION DU CONGRÈS DES MAIRES ?**

**SERGE PERRAUD**

“ Oui, le Président recevait un certain nombre de Maires et je me devais de répondre à cette invitation. C'était, en quelque sorte, un devoir républicain. Je tenais à remercier le Président.

Pour tout vous dire j'ai aussi profité de l'occasion pour lui remettre en main propre une invitation pour l'inauguration de la nouvelle Place St Romme et le retour de notre statue de la Liberté. J'ai bien conscience qu'il aura un agenda un peu chargé sur la période mars-avril, mais qui sait ? On peut toujours rêver. ”



**COMMENT VA ROYBON AUJOURD'HUI ?**

**SERGE PERRAUD**

“ L'avenir de notre commune s'écrit au travers des projets en cours et de ceux que nous allons initier.

Nous venons d'inaugurer notre nouveau terrain multi-ports. Le projet de la Grande Rue suit son cours comme chacun peut le constater. Le chantier du lieu culturel débute pour une mise en activité espérée à la fin de l'été prochain.

Nous travaillons actuellement à la réhabilitation de la maison St Romme. Un projet qui permettrait d'accueillir



**IL Y A PRÈS D'UN AN VOUS AVEZ ÉTÉ REÇU À L'ELYSÉE PAR UN CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. QUEL ÉTAIT L'OBJET DE CE RENDEZ-VOUS ?**

**SERGE PERRAUD**

“ Il faut se replacer dans le contexte. Au début de l'été 2020, le groupe Pierre et Vacances avait annoncé l'abandon du projet de Centerparcs. Ce feuilleton durait depuis plus de 10 ans et a lourdement handicapé notre commune. Roybon était un peu en apnée. L'incertitude empêchait de construire une stratégie claire pour le développement du village.

La remise à niveau du réseau d'assainissement dépendait de la réalisation de ce projet. Actuellement Roybon est frappé d'une trame d'inconstructibilité en raison de la saturation de notre lagunage et notre raccordement à la station de St Sauveur- St Marcellin dépendait de la réalisation du Centerparcs. Les recettes fiscales attendues se sont évaporées et nous avons hérité d'une très lourde dette.

Je voulais dire au plus sommet de l'Etat que les tergiversations des pouvoirs publics sur ce dossier nécessitaient une forme de réparation. Je dois dire que j'ai été reçu avec beaucoup d'attention. C'est à la suite de ce

l'œuvre de St Joseph qui s'occupe de jeunes enfants extraits de leur milieu familial par mesure de protection judiciaire. La réalisation de ce projet dépendra des aides que nous parviendrons à mobiliser. Le Département a déjà répondu favorablement sur le projet. Mais c'est un projet qui pourrait représenter plus d'un million d'euros de travaux, nous avons donc besoin de réponses favorables d'autres partenaires pour pouvoir le confirmer définitivement. C'est un projet qui nous tient à cœur à la fois pour sa dimension sociale mais aussi pour que la maison St Romme perpétue sa vocation de lieu d'accueil.

Nous pensons aussi au quotidien des roybonnais et nous lancerons l'an prochain un programme important pour l'entretien de nos voies communales.

Nous travaillons aussi au devenir du site de l'ancien EHPAD en étroite collaboration avec Nadia DUCHET, directrice de l'EHPAD et ELEGIA qui nous accompagne avec une mission de programmeur. ”

## D'AUTRES DOSSIERS EN LIGNE DE MIRE ?

### SERGE PERRAUD

“ Ce ne sont pas les idées qui manquent ! Mais il nous faut établir des priorités. Nous avons identifié deux dossiers à traiter d'ici la fin du mandat.

Il y a d'abord le maintien de notre caserne de gendarmerie. J'ai aussi obtenu des assurances sur ce dossier. Et ce n'était pas gagné car l'abandon du projet de Centreparks aurait pu sonner le glas de la caserne. Il n'en est rien. Il y a néanmoins une condition : que nous trouvions un terrain susceptible d'accueillir une nouvelle caserne. Il faut reconnaître que nos gendarmes ne sont pas logés dans des conditions satisfaisantes. La bonne nouvelle c'est que la charge de la construction ne reposera pas sur la commune. Mais trouver un terrain constructible et qui réponde au cahier des charges de la Gendarmerie n'est pas une mince affaire. Nous y travaillons et nous voulons aboutir sur le principe en 2022 car les formalités administratives sont très longues et complexes entre le choix du terrain et le lancement du chantier.

Nous avons une autre obligation légale liée à la fin de la Délégation de Service Public du camping au début de l'année 2025. Cela peut paraître lointain mais là aussi les procédures sont très longues. Définir un projet, le mettre en forme précisément avec des spécialistes, adapter les documents d'urbanisme en cohérence avec ce projet, lancer une consultation dans le cadre très précis qu'impose la loi pour désigner un délégataire... L'enjeu est important.

La base de loisirs dans son ensemble et le camping en particulier doivent être des atouts pour l'attractivité de notre territoire. C'est donc bien de notre responsabilité de s'atteler à cette tâche. ”



La municipalité va tout mettre en œuvre pour proposer un terrain permettant de construire une nouvelle caserne de gendarmerie

## USCJR – Section Roller

Tous les jeudis, en période scolaire, les adhérents du club se retrouvent pour :

**R**ouler en toute sécurité (protections obligatoires)

**O**ublier les tracasseries quotidiennes

**L**âcher prise,

**L**aisser la vitesse les griser

**E**tre ensemble

**R**oller : devenir un pratiquant confirmé !

Vous hésitez ? un cours d'essai gratuit est possible !

**Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022 !**



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vers 1760, l'invention des patins à roulettes est attribuée à John Joseph Merlin (1735-1803).

Il eut l'idée d'adapter le patinage sur glace à la terre ferme. Il fixa des rouleaux en métal en ligne sous une plaque de bois. Les engins étaient peu maniables. L'inventeur s'écrasa dans un miroir de valeur au cours d'une soirée mondaine à Londres !

✉ [roller.roybon@gmail.com](mailto:roller.roybon@gmail.com)



## Formafoot Bièvre-Valloire

Le foot a repris ses droits et toutes les catégories sont représentées dans le club. Le « foot d'animation » (U6 à U11) obtient des résultats encourageants avec pour objectif principal de se faire plaisir sur les terrains tout en apprenant les bases du football. Après des débuts difficiles les 2 équipes U13 réussissent de bons résultats dans la 2ème phase de championnat (2 victoires en 2 matchs). Les U15 et U17 terminent 2ème des poules de barrage et se maintiennent au niveau du début de saison.

Les féminines après un début de saison difficile dû aux nombreuses blessures ont remonté la pente pour réussir de belles performances collectives. Les 2 équipes seniors ont fait un très bon début de saison mais se sont relâchées lors des derniers matchs. Nul doute qu'elles se ressaisissent pour la suite de la saison. Quant aux vétérans ils continuent à se faire plaisir sur le terrain ainsi que pendant la 3ème mi-temps.

Un coup de chapeau aux coaches de Brézins et de FBV qui ont réussi une belle osmose dans les ententes en féminines à 11 et U17 (photos des 2 équipes).

Rappelons que le pass -sanitaire est toujours obligatoire pour les plus de 12 ans et que le masque est à nouveau de mise pour le public.

En espérant que cette épreuve soit bientôt un mauvais souvenir, tous les dirigeants du club vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de bien commencer la nouvelle — Le bureau

### Manifestations à venir :

► **12 février 2022** : à partir de 11h choucroutes à emporter à la salle de Marcollin.

► **19-20 février 2022** : tournois en salle U9, U11, U13 et U15 au gymnase de Beaurepaire.

► **12 mars 2022** : stand de présentation du club à la foire aux graines de Marcollin.



## Le Sou des Ecoles de Roybon démarre une nouvelle année

Après la rentrée de septembre, le sou des Ecoles a tenu son assemblée générale et a renouvelé le bureau :

- Présidente : Salaun-Penquer Amandine
- Trésorière : Clet Aurélie
- Secrétaire : Colombo Haldja

Malgré le contexte difficile lié au Covid-19, le Sou des Ecoles propose des animations permettant de se réunir dans le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires. Les actions du Sou des Ecoles ont plusieurs buts :

► Entretien de la dynamique du village en proposant des moments conviviaux pour nos enfants et des moments d'échanges entre parents

► Générer des bénéfices qui servent ensuite à financer des activités ou des achats de matériel pour l'école.

Sur l'année scolaire 2019-2020, le Sou des Ecoles a financé le spectacle de Noël, l'achat d'une cuisinière pour une classe de maternelle et l'achat de dictionnaires pour les élèves de CM2 et CP.

Cette année, le Sou des Ecoles a d'ores et déjà organisé sa traditionnelle vente de bulbes. Nous avons également participé au spectacle d'Halloween avec l'association aux Couleurs de la Création, suivi d'une buvette pour prolonger ce temps convivial, le soleil étant au rdv.

Pour Noël, nous avons organisé une vente de sapins. Nous finançons également le spectacle de Noël dans l'école, qui sera dédoublé cette année en raison du protocole sanitaire : un spectacle pour les élèves de maternelle, un pour les élèves de primaire. Les élèves auront ainsi le plaisir de voir un spectacle intitulé « La Forêt enchantée », joué par l'association du village « Aux couleurs de la Création », le 17 décembre avant les vacances.

### POUR L'ANNÉE 2022 LE SOU DES ECOLES, VOUS PROPOSERA :

- **EN JANVIER** : vente de galettes
- **EN MARS** : vente de bières et pizzas
- **EN AVRIL** : chasse aux œufs si les conditions sanitaires le permettent
- **EN MAI** : vente de plants potager et savons
- **EN JUIN** : tobola/loto/repas, en fonction des conditions sanitaires.
- **DANS L'ÉTÉ** : liste d'achat du matériel scolaire pour la rentrée avec notre partenaire scoléo.



N'hésitez pas à nous soumettre vos idées, vos souhaits pour des ventes ou des actions. Vous pouvez nous faire passer vos demandes en direct, via la boîte à idées à l'école, ou via notre page [f Sou de Roybon](#)

Pour fonctionner et continuer à financer des choses pour vos enfants et pour l'école, le Sou a besoin de votre participation aux événements. Nous sommes également toujours à la recherche de bénévoles. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour que le Sou perdure !

**Le Sou des Ecoles vous présente en avance ses meilleurs vœux pour 2022 et nous avons hâte de vous retrouver nombreux. Merci à tous pour votre participation.**

## Le Club des anciens de la Haute-Galaure

Les adhérents du Club ont le plaisir de se retrouver chaque vendredi après-midi, depuis quelques semaines maintenant, à la salle du rez-de-chaussée de la mairie, mise à disposition par la commune.

C'est l'occasion de se retrouver, de jouer aux cartes et de partager des bons moments après de longs mois d'absence. L'association a organisé le 4 décembre à la salle des fêtes le traditionnel repas des anniversaires. Plus de 65 personnes étaient présentes pour ce rendez-vous incontournable. Bouquets de fleurs et bouteilles de vins furent offerts aux récipiendaires.

Le prochain rendez-vous à noter pour le Club est l'assemblée générale aura lieu vendredi 14 janvier 2022, salle des fêtes. nous vous attendons très nombreux, des décisions seront à prendre pour le devenir de l'association.

# EXPRESSION DES ÉLUS

## *Une équipe municipale à votre service*

Cette fin d'année 2021 est pour la majorité municipale l'occasion de faire un bilan d'étape de nos actions à votre service.

La crise sanitaire qui s'éternise à naturellement impacté notre manière de travailler et notre capacité à vous associer dans les décisions qui ont été prises. Néanmoins nous avons tenu, autant que possible à vous consulter. Ce fut le cas, par exemple, du chantier de la Grande Rue qui a fait l'objet à la fois d'une réunion publique ouverte à tous et d'un questionnaire diffusé dans un précédent journal municipal. Ainsi, les grandes orientations du projet ont tenu compte de vos observations et de vos attentes. De même, à chaque fois que cela été possible, nous avons respecté l'engagement de réunir des « ateliers citoyens » qui ont eu à décider de l'organisation du repas des anciens et des décorations de Noël.

Cet état d'esprit participatif nous le déclinons également entre nous au sein de la municipalité avec des réunions hebdomadaires qui réunissent le Maire, ses adjoints et la Conseillère Municipale déléguée. En outre, tous les

conseils municipaux sont précédés d'une réunion de la majorité pour évoquer les décisions à venir. C'est avec cet état d'esprit que nous sommes heureux d'associer à nos travaux Jean-Claude BETEMPS, conseiller municipal indépendant, qui s'inscrit dans une démarche constructive et qui a contribué, par exemple, au projet de terrain multisports et à l'organisation du repas des anciens.

Tout ceci se traduit d'ailleurs au niveau du Conseil Municipal où la plupart des délibérations font l'objet d'une décision unanime. Depuis 18 mois, puisque notre prise de fonction effective ne s'est réalisée qu'au début de l'été 2020 en raison du 1er confinement, l'importance des décisions prises et des chantiers engagés, témoignent de notre capacité à avancer concrètement : chantier de la Grande Rue, création d'un lieu culturel dans l'ancien collège, réalisation de deux nouveaux logements, mise en service du terrain multisports... Roybon avance et vous pouvez compter sur nous pour maintenir le cap.

**Pour tous contacts** ✉ [serge.perraud.maire@roybon.fr](mailto:serge.perraud.maire@roybon.fr)



Tout conseiller municipal, dans le cadre de sa fonction, doit être informé des affaires de la commune faisant l'objet d'une délibération. Les conseillers municipaux ont le droit de s'exprimer sur les affaires soumises à délibération, au cours des débats, et de proposer des amendements aux projets de délibérations.

A Roybon, on peut se demander si tous les conseillers sont réellement consultés et impliqués dans les décisions. Avec des conseils municipaux qui ne durent en moyenne qu'à peine 45 minutes, force est de constater que bon nombres de sujets dont certains pourtant importants sont traités et validés en dehors de toute discussion.

Quel dommage, chaque conseiller a tant à apporter!

**Florence MARGARON**

✉ [dynamisonsroybon38@gmail.com](mailto:dynamisonsroybon38@gmail.com)

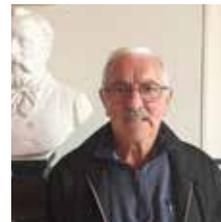


## *Un nouveau cap à franchir*

Nous avons traversé une année difficile avec les contraintes sanitaires. Les difficultés que nous rencontrons avec les travaux de la Grande Rue sont d'un autre ordre. Nous devons faire preuve de patience mais nous avons la perspective d'un cœur de village embelli et qui deviendra le lieu de rencontres et de convivialité.

D'ailleurs, les associations et les élus s'activent avec les bénévoles, le Comité des Fêtes, les Ateliers Citoyens qui préparent avec entrain, détermination et créativité, le marché et le repas de Noël ainsi que les décorations extérieures, ceci afin de redonner un peu de baume au cœur des habitants de la commune à qui je souhaite de bonnes Fêtes.

**Jean Claude BETEMPS**



## La bibliothèque, un lieu convivial ouvert à tous!

C'est au début des vacances de la Toussaint que les habitués de la bibliothèque ont fait la connaissance de la nouvelle responsable des lieux. En effet, Sandrine Bouvier a accueilli sa remplaçante pendant quelques jours pour la préparer au mieux à ses nouvelles fonctions. Nous remercions chaleureusement Sandrine pour ses onze années d'investissement auprès de nos lecteurs et des enfants à qui elle a fait découvrir des lieux, des activités... à travers les sorties qu'elle a pu proposer, sans oublier sa venue chez les habitants pendant la pandémie pour leur apporter un peu de réconfort avec ses livres. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions au sein du service de lecture publique de Bièvre Isère Communauté.

Virginie Martin, qui lui succède, était enseignante en primaire depuis presque 18 ans et avait envie de changement professionnel. Elle apprécie avant tout le contact avec les gens et les échanges avec les différents publics avec qui elle travaille, que ce soit à la bibliothèque mais aussi à la crèche, à l'école et à l'EHPAD.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de la bibliothèque pour découvrir ou redécouvrir ce lieu dédié aux livres et à la culture mais aussi aux partages et aux rencontres.

Virginie vous attend donc au **2 Rue de la Mairie... malgré les travaux !**



**Pour vous inscrire, que vous soyez de Roybon, de Montfalcon ou de St Clair sur Galaure voici quelques rappels :**

- ▶ La carte est valable 1 an de date à date.
- ▶ Je peux emprunter et rendre dans la bibliothèque de mon choix.

**TARIFS :**

- ▶ jusqu'à 25 ans : gratuit
- ▶ Individuel (26 ans et plus) : 10 euros
- ▶ Famille : 10 euros

**PEUVENT S'INSCRIRE :**

- ▶ Toute personne de plus de 15 ans pouvant justifier de son identité et certifiant sur l'honneur de son domicile
- ▶ Les mineurs jusqu'à 15 ans.

Le passe-sanitaire est obligatoire. **Sinon pensez au « Click and collect » !**

Lorsque la bibliothèque est fermée, vous pouvez déposer vos livres dans la « **boîte (bleue) de retours des documents** » vers la boîte aux lettres.



### DES ATELIERS "DE LOISIRS CRÉATIFS"

Pendant les vacances de février et d'avril, la bibliothèque proposera des **ateliers gratuits « de loisirs créatifs » pour les enfants de 6 à 10 ans**. Il vous sera demandé de préinscrire votre enfant car le nombre de participants sera plafonné à 8 afin de respecter les règles sanitaires et les gestes barrières.

Deux ateliers (sur chaque période de vacances) seront proposés en fonction de l'âge des enfants et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Courant janvier une affiche au niveau du panneau vitré de la bibliothèque vous permettra de retrouver les différentes informations (dates proposées, inscription...).

**N'hésitez pas vous renseigner auprès de Virginie à la bibliothèque.**



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances !**

☎ 04 76 36 52 04

✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr





## Voter par procuration en 2022

### Ce qui change pour l'électeur à compter du 1er janvier 2022 :

- ▶ Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- ▶ Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- ▶ L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr](http://service-public.fr)
- ▶ Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

### Téléprocédure « Maprocuration » :

#### les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies

- ▶ L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).
- ▶ L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.
- ▶ Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.
- ▶ En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats



## Deux accidents évités de justesse sur le camp militaire de Chambaran

Alors que les habitudes ont la vie dure sur le plateau, les voisins n'ont pas conscience du danger qu'ils encourent en se promenant sur le camp militaire. Les réponses récurrentes : « j'ai le droit » ou « je ne risque rien, je connais » sont d'un autre âge et la preuve d'une inconscience qui perdure.

Le 29 septembre 2021 à 11h08, un premier accident a été évité de justesse sur le camp militaire de Chambaran. En effet, lors du tir explosif, alors que les systèmes d'allumages étaient enclenchés et que les militaires étaient à l'abri pour observer le tir, un chien de chasse (en photo) est sorti de la forêt et est venu au milieu du pas de tir. Fort heureusement, la charge étant minime, le chien s'en est sorti un peu hagard et a été pris immédiatement en charge par les militaires qui ont stoppés le tir.

En cherchant un éventuel propriétaire, un couple (de Voiron) a été découvert cherchant des champignons au milieu des bois à 567m du pas de tir.

Les autorités militaires rappellent l'interdiction de stationner sur le camp militaire dont les champs de tirs sont activés toute l'année. Ces habitudes d'un autre âge ne prennent pas en compte l'évolution du camp militaire qui ne cesse d'augmenter en terme d'activités. Ces activités,

raison d'être du camp, pourraient créer un drame si des personnes se promenaient sur le camp.

Le Capitaine COLIN, commandant du camp, précise qu'en 2013, seuls 1500 militaires fréquentaient le camp, en 2020, c'est 12 561 soldats et en 2021, nous devrions être entre 15 et 16 000 soldats qui viennent s'entraîner au tir, au combat (munition d'exercice dangereuse jusqu'à 5 mètres) et au roulage tout terrain. Profitant de leur espace vide de toute population qui encourrait un risque, les pilotes sont poussés dans leurs retranchement afin de pousser les blindés de plus de 15 tonnes à leurs maximums. De plus, 5 champs de tir supplémentaires devraient être créés très prochainement et 1 sixième est en cours d'élaboration. Donc, non, les voisins ne connaissent plus !

Enfin, le Capitaine rappelle que l'amende est de 90 € pour pénétration sur un site militaire, 750 € si un juge poursuit. Une plainte sera systématiquement déposée contre les inconscients par le commandement du camp de Chambaran qui est aidé dans la surveillance par la société de chasse, autorisée par le commandement afin de réguler la population de gibier et protéger les cultures voisines. De plus, des caméras seront très prochainement installées.

## Urbanisme : à savoir pour vos démarches

À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide. Pour ce faire, vous trouverez un lien sur le site de la commune [www.roybon.fr](http://www.roybon.fr) (rubrique « vie quotidienne » puis onglet « logement et urbanisme »).

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture : Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

**Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?**

**Sur [service-public.fr](http://service-public.fr), AD'AU (Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme), permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.**

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement prérempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.



Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

**Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.**

**Demandes de renseignements en matière d'urbanisme et informations cadastrales :**

Votre interlocutrice est désormais Mme Isabelle REY que vous pouvez joindre soit par ✉ [urba@roybon.fr](mailto:urba@roybon.fr) soit par ☎ **04 76 36 21 79** pour convenir d'un rendez-vous.

- ▶ Les demandes par mail bénéficieront d'un traitement accéléré
- ▶ Une permanence sans rendez-vous est instituée le lundi de 13h30 à 17h
- ▶ En dehors de cette permanence, un rendez-vous doit nécessairement avoir été convenu avec l'agent en charge de ces questions

## Les horaires d'ouverture de la mairie durant les fêtes

La mairie sera ouverte exceptionnellement toute la journée les mardis 21 et 28 décembre et fermée les vendredis 24 et 31 décembre toute la journée.



**SERGE PERRAUD, MAIRE, SES ADJOINTS  
ET LE CONSEIL MUNICIPAL,  
SONT HEUREUX DE VOUS CONVIER  
À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE**

**VoEUX  
DU  
MAIRE  
2022**

**DIMANCHE 16 JANVIER À PARTIR DE 11H**

**A la salle des fêtes, un buffet sera servi**



**ROYBON**